Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 29 janvier 2021
Consultation par courriel pour validation de décision

Présidence : M. René MOLLE

Membres Consultées (es) :

Mmes. Delphine AUBIN – Sabrina BEN EL KHATTA

MM Éric COLLINET – Bruno DALLA LIBERA – Denis DECARME - Bertrand GAUDRILLER – Jean-Pierre GERTSCH – Philippe LABBE - Laurent MARANDEL – Éric MODE – Jean-Marc OUDIN – Dominique PERQUIN – Pascal ROTON - Éric VIGIER – Laurent ROGIER – Lilian LEBEGUE – Gilles MOREAU

Cette réunion a pour objectif de porter à discussion et validation de certaines résolutions par le Comité Directeur.

En ouverture le Président nous signale le décès brutal de M. Philippe BETBEZE, membre du dernier CODIR et adresse à tous ses proches de sincères condoléances.

Le Président souhaite un bon anniversaire à M. Laurent MARANDEL

Suite à la réunion du Bureau du Mardi 19 janvier 2021 où un avis favorable avait été émis à l'unanimité sur trois opérations importantes, le Président a voulu porter connaissance aux membres du CODIR, le détail et les raisons de ces choix.

1ère décision : Carte Bancaire

A ce jour, les chèques étant de plus en plus refusés, et les achats en ligne ne pouvant se faire que par carte bancaire, il est nécessaire de faire une demande de CB auprès de notre Banque.

Cette carte servira, pour les achats courants (internet, abonnements, etc.

Cette carte sera placée dans le coffre, 4 personnes désignées auront le code nécessaire à son usage.

Après consultation électronique, le Comité Directeur donne à une forte majorité un ***Avis favorable à la demande de carte bancaire***

2ème décision : Demande de PRET PGE au Crédit Mutuel

La constitution d'un dossier de demande PGE **remboursable sur 4 ans**, au taux de 1%, est pour nous, au regard de la situation sanitaire actuelle une garantie de trésorerie, pour couvrir des incidents de trésorerie qui pourraient se produire compte tenu de l'incertitude de l'avenir

Ce prêt sera exclusivement utilisé que dans ce cas de figure et après avis du Comité Directeur, il sera placé et le remboursement ne débutera que dans un an.

Après consultation électronique, le Comité Directeur donne à une forte majorité un ***Avis favorable à cette résolution.***

3ème décision Changement du matériel informatique

Actuellement le matériel existant est obsolète, aucun appareil n'est identique, il est difficile de travailler efficacement dans ces conditions. Pour faire de la com, il faut du matériel performant.

Le Bureau ayant donné un avis favorable pour l'achat du matériel, un débat s'installe autour de la table sur ce projet présenté par notre directeur financier. De plus, la FFF, dans sa réforme de l'informatique, ne prend plus en charge certains accès (internet, foot 200 et divers abonnements), d'où la rechrt pour lerche d'n nouveau fournisseur, un cahier des charges a été établi

Actuellement un fournisseur a répondu, il a proposé (document de financement que vous avez reçu) deux solutions, un plan en achat LOA ou achat par emprunt. En LOA ou achat le plan est sur 4 ans, maintenance comprise, avec remise à flot du matériel au bout de 2 ans.

Il en ressort du tour de table, d'une part de demander quelques devis supplémentaires.

Après consultation électronique, le Comité Directeur donne à une forte majorité un ***Avis favorable pour le changement et l'achat de matériel*.**

Candidature de M. Pierrick CATOIRE à la commission sportive

Un ***Avis favorable*** **à la majorité** est donné à sa candidature.

Le Secrétaire Général	**Le Président**
Jean-Pierre GERTSCH	**René MOLLE**